

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI
COWANSVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cowansville du 25 août 2026, tenue dans la salle de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale.

Sont présents :

Monsieur le conseiller Simon Angers District 1
Monsieur le conseiller Alain Daigle District 2
Madame la conseillère Renée Fortin District 3
Monsieur le conseiller Stéphane Lussier District 4
Madame la conseillère Nathalie Haman District 5
Madame la conseillère Amélie Fournier District 6

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse Sylvie Beauregard.

Sont également présents :

Mme Mélissa Mercure, CRIA, OMA, directrice générale, Mme Julie Lamarche, OMA, greffière, et Mme Josée Tassé, CPA, OMA, trésorière.

Madame la mairesse précise qu'en l'absence de débat sur un point inscrit à l'ordre du jour ou si personne ne demande le vote sur celui-ci, la proposition afférente est adoptée à l'unanimité.

515-08-2026

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Renée Fortin

Appuyé de Monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Et résolu :

De déclarer la séance ouverte à 16h02.

Adoptée à l'unanimité

516-08-2026

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Daigle

Appuyé par Monsieur le conseiller Simon Angers

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis le point en affaires nouvelles demeurant ouvert :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 5. CONSEIL MUNICIPAL**
 - 5.1 Affaires du conseil municipal**
 - 5.1.1** Dépôt d'une demande au Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR)
 - 5.2 Messages des membres du conseil**
- 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Direction générale**
 - 6.2 Finances et trésorerie**
 - 6.3 Greffe et affaires juridiques**
- 7. RÉGLEMENTATION**

- 8. **AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT**
- 9. **INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS**
- 10. **LOISIRS ET CULTURE**
- 11. **SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES**
- 12. **RESSOURCES HUMAINES**
- 12.1 Création d'un poste col blanc - Conseiller / Conseillère en communication et à l'expérience citoyenne numérique
- 12.2 Embauche d'une employée cadre - Adjointe exécutive - Service de la direction générale
- 12.3 Embauche d'une employée cadre - Directrice générale adjointe - Gestion de projets et amélioration continue - Service de la direction générale
- 13. **AFFAIRES NOUVELLES**
- 14. **DÉPOT DE DOCUMENTS**
- 15. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 16. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adoptée à l'unanimité.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné qu'il s'agit d'une séance extraordinaire, une seule période de question aura lieu à la fin de la présente séance, et ce, en conformité avec le Règlement 1936 concernant la régie interne et la tenue des séances du conseil municipal.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

CONSEIL MUNICIPAL

Affaires du conseil municipal

517-08-2026

Dépôt d'une demande au Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR)

Considérant que le *Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière* (PAFFSR) vise à soutenir financièrement les initiatives et les projets permettant d'améliorer la sécurité routière et ceux qui viennent en aide aux victimes de la route;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du *Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière* (PAFFSR);

Considérant que les membres du conseil s'engagent à respecter les modalités d'application du *Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière* (PAFFSR);

Considérant que la Ville de Cowansville doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

Considérant que le projet mentionné précédemment, et déposé relativement à ce programme, est estimé à 20 600 \$ toutes taxes incluses, et que l'aide financière demandée au Ministère est de 15 000 \$;

Considérant que la Ville de Cowansville doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un(e) de ses représentant(e)s à signer cette demande;

Il est proposé par Madame la conseillère Nathalie Haman

Appuyé par Madame la conseillère Amélie Fournier

Et résolu :

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière au *Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière* (PAFFSR).

De confirmer avoir lu et compris les modalités d'application du programme, et de confirmer l'engagement de la Ville à faire réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

De certifier que Fanny Poisson, directrice des communications et relations avec les citoyens est dûment autorisée à signer tout document ou entente incluant la convention d'aide financière, si applicable, à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Adoptée à l'unanimité

Messages des membres du conseil

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Direction générale

Finances et trésorerie

Greffé et affaires juridiques

RÉGLEMENTATION

AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT

INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS

LOISIRS ET CULTURE

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES

RESSOURCES HUMAINES

518-08-2026

Création d'un poste col blanc - Conseiller / Conseillère en communication et à l'expérience citoyenne numérique

Considérant l'analyse organisationnelle effectuée par la directrice du Service des communications et relations avec les citoyens et sa restructuration;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la création d'un poste col blanc Conseiller / Conseillère en communication et à l'expérience citoyenne numérique au sein du Service des communications et relations avec les citoyens;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Appuyé par Monsieur le conseiller Alain Daigle

Et résolu :

De créer le poste col blanc Conseiller / Conseillère en communication et à l'expérience citoyenne numérique et d'intégrer ce poste à la *Convention collective de travail du syndicat des fonctionnaires municipaux de Cowansville (FISA)*, poste permanent classe 11, à raison de 32.5 par semaine.

De modifier l'annexe C de la *Convention collective de travail du syndicat des fonctionnaires municipaux de Cowansville (FISA)* afin d'ajouter ce poste.

Adoptée à l'unanimité

519-08-2026

Embauche d'une employée cadre - Adjointe exécutive - Service de la direction générale

Considérant le processus de sélection pour l'embauche d'une employée au poste d'adjointe exécutive qui s'est déroulé;

Considérant que la candidature de Josée Nadon a été déposée et que celle-ci rencontre toutes les exigences du poste;

Considérant que tel que prévu à la Politique sur les conditions de travail régissant les employés cadres de la Ville de Cowansville, le candidat est assujéti à une période de probation et est rémunéré selon la grille des salaires de ladite politique;

Il est proposé par Madame la conseillère Amélie Fournier

Appuyé par Madame la conseillère Renée Fortin

Et résolu :

De procéder à l'embauche de Josée Nadon au poste d'« adjointe exécutive » à compter du 14 septembre 2026, poste cadre de 37.5 heures par semaine, poste permanent, conditionnellement à la réussite d'une période de probation de 6 mois, et suivant les conditions prévues à la Politique sur les conditions de travail régissant les employés cadres de la Ville de Cowansville et d'établir la rémunération selon l'échelon 7 de la classe « 2 ».

De modifier l'annexe B de la Politique sur les conditions de travail régissant les employés cadres de la Ville de Cowansville afin d'ajouter Josée Nadon à la liste d'ancienneté.

Adoptée à l'unanimité

520-08-2026

Embauche d'une employée cadre - Directrice générale adjointe - Gestion de projets et amélioration continue - Service de la direction générale

Considérant le processus de sélection mis en œuvre afin de pourvoir le poste de directeur général adjoint ou de directrice générale adjointe - gestion de projets et amélioration continue;

Considérant que la candidature de Natalia Burduja a été soumise et qu'elle satisfait à l'ensemble des exigences et qualifications requises pour le poste;

Considérant la recommandation formulée par la directrice générale;

Considérant que la *Politique régissant les conditions de travail des employés cadres de la Ville de Cowansville* est applicable audit poste;

Considérant que le conseil municipal souhaite accorder, pour ce poste, certaines conditions de travail particulières qui diffèrent de celles prévues à ladite politique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Simon Angers

Appuyé par Madame la conseillère Amélie Fournier

Et résolu :

De procéder à l'embauche de Natalia Burduja au poste de « Directrice générale adjointe - Gestion de projets et amélioration continue » à compter du 21 septembre 2026, poste cadre de 37,5 heures par semaine, poste permanent, conditionnellement à la réussite d'une période de probation de 6 mois, et suivant les conditions prévues à la Politique sur les conditions de travail régissant les employés cadres de la Ville de Cowansville et d'établir la rémunération et certains avantages particuliers suivant les dispositions d'une entente à intervenir, laquelle a été déposée au soutien de la présente résolution.

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente relative aux conditions de travail de Natalia Burduja, telle que soumise.

De modifier l'annexe B de la Politique sur les conditions de travail régissant les employés cadres de la Ville de Cowansville afin d'ajouter Natalia Burduja à la liste d'ancienneté.

Adoptée à l'unanimité

AFFAIRES NOUVELLES

DÉPOT DE DOCUMENTS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

521-08-2026

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Renée Fortin

Appuyé de Monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Et résolu :

De lever la séance à 16h06.

Adoptée à l'unanimité

Sylvie Beauregard, mairesse

Julie Lamarche, OMA, greffière

Par sa signature, la mairesse indique qu'elle signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.

